

Composante 131 UFR des Sciences, antenne du Campus 1  
 Type de diplôme Master  
 Mention de diplôme MASMER  
 Version d'étape SMERM1\_201

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative  
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant  
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme  
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif  
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.  
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Version adoptée par la CFVU du 26/09/2023

Régulier : oui / non ?  
 Régime spécial : oui / non ?  
 Erasmus : oui / non ?  
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal					
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT					
<b>SEMESTRE 7</b>																					
SBMERS7	SBMER7A			UE Anglais et Biostatistiques 1	2			Ecrit / Oral	3	Mode 3									100%		
SBMERS7	SBMER7B			UE Compléments théoriques et pratique: Biol Cell et Physiologie	3			Ecrit / Oral	2 minimum	100%				Ecrit ou Oral	1h00	100%			100%		
SBMERS7	SBMER7C			UE Endocrinologie évolutive et comparée	5			Ecrit / Oral	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%			100%		
SBMERS7	SBMER7D			UE Océanographie générale	5			Ecrit / Pratique	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%			100%		
SBMERS7	SBMER7E			UE Biodiversité des écosystèmes littoraux : Terrain	5			Ecrit / Oral	2 minimum	100%				Ecrit ou Oral	1h00	100%			100%		
SBMERS7	SBMER7F			UE Facteurs du milieu et adaptations	5			Ecrit / Oral	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%			100%		
SBMERS7	SBMER7G			UE Méthodologie 1 : Physio et Ecophysiologie marines	5			Ecrit / Oral	2 minimum	100%				Ecrit ou Oral	1h00	100%			100%		
<b>SEMESTRE 8</b>																					
SBMERS8	SBMER8A			UE Anglais et biostatistiques 2	3			Ecrit / Oral	3	Mode 3									100%		
SBMERS8	SBMER8B			UE Projet professionnel étudiant	2			Ecrit / Oral	2	Mode 1									100%		
SBMERS8	SBMER8C			UE Physio et écophyso : du gène à l'organisme	5			Ecrit / Oral	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%			100%		
SBMERS8	SBMER8D			UE Ecologie d'écosystèmes aquatiques anthropisés	5			Ecrit / Oral	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%			100%		
SBMERS8	SBMER8E			UE Biologie du développement des organismes aquatiques	5			Ecrit / Oral	2 minimum	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit ou Oral	1h00	50%			100%		
SBMERS8	SBMER8F			UE Méthodologie 2 : Physio organismes marins et Bio du dévelpt	5			Ecrit / Oral	2 minimum	100%				Ecrit ou Oral	1h00	100%			100%		
SBMERS8	SBMER8G			UE Stage	5						Ecrit / Oral	2	100%						100%		
<b>UE Surnuméraire</b>																					

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)  
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)  
règles de prise en compte des absences aux épreuves  
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)  
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance  
autres remarques

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire Une moyenne aux semestres attendue pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

<b>Règles de validation du master 1 :</b> Pas de compensation entre les semestres Compensation entre UE d'un même semestre Pas de possibilité de statut d'AJAC en Master Le CC contribue à la seconde session sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP.
<b>Règles de prise en compte des absences aux épreuves :</b> Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/

**ECI\* Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3	
(2)	(N1+N2+N3)/3	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)